

# COMMUNIQUE DE PRESSE

04/12//2020

## **La montagne française est unie et mobilisée contre la fermeture des remontées mécaniques**

**Dans tous les territoires de montagne français, en altitude comme dans les vallées, la mobilisation n'a jamais été aussi forte, aussi déterminée et unie pour s'élever contre la décision du gouvernement de ne pas permettre l'ouverture des remontées mécaniques des stations de ski françaises pour la fin d'année, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19.**

Depuis des semaines, nous alertons et multiplions les interventions auprès du gouvernement qui reste désespérément sourd à nos appels et s'enferme dans sa logique absurde. Nous avons donc décidé de déposer un recours auprès du Conseil d'État contre la décision du gouvernement de ne pas permettre l'ouverture des remontées mécaniques des stations de ski françaises pour la fin d'année.

Déposée le jeudi 3 décembre à 16h00, conjointement par Domaines Skiables de France (DSF), l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (SNMSF), le Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM), cette saisine du Conseil d'État l'est également par 6 Régions françaises (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi que par 15 départements (Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, Cantal, Haute-Garonne, Isère, Loire, Haute-Loire, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Savoie, Haute Savoie et Vosges).

Les élus, les acteurs locaux, les socio-professionnels et la population sont plus que jamais mobilisés dans un même mouvement de contestation pour défendre nos territoires, nos emplois et notre économie. Notre union fait notre force et nous ne lâcherons rien face à ces décisions infondées et arbitraires.

Notre volonté est claire : nous nous battons contre une mesure incohérente. Comment peut-on décider, par exemple, d'autoriser la circulation chaque jour des rames de métros bondés et des TGV où les gens sont les uns à côtés des autres pendant des heures ? d'autoriser les français à partir à l'étranger en avion ? mais pas au ski ? d'ouvrir la Tour Eiffel au public le 16 décembre prochain ? et en même temps décider sans arguments recevables de FERMER les remontées mécaniques de nos montagnes dont 93% sont des télésièges et des téléskis totalement ouverts au grand air, ainsi que tous nos grands espaces de pistes de ski ? Où est le bon sens et la mesure ?

Nous nous battons aussi contre une mesure incompréhensible au regard de l'évolution de la situation sanitaire. Nous nous battons enfin contre une interdiction générale et absolue que nous considérons comme illégale dans notre pays.

C'est ensemble, soudés, que nous pouvons contrebalancer cette décision absurde et disproportionnée.

Contact Presse : Alexandre Bérard – Agence Alternative Media  
Tel. 06 45 42 95 46 – email. alex@alternativemedia.fr